



Distr. générale
5 mai 2017

Anglais et français seulement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement

Conférence ministérielle africaine sur l'environnement
Seizième session
 Segment d'experts
 Libreville, 12-14 juin 2017

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Bureau;
 - b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail.
3. Examen du rapport du secrétariat.
4. Exposés sur des questions concernant la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement :
 - a) Fonds d'affectation spéciale de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement;
 - b) Programmes phares régionaux;
 - c) Comités techniques spécialisés de l'Union africaine et Conférence ministérielle africaine sur l'environnement.
5. Investir dans des solutions environnementales novatrices pour accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 en Afrique.
6. Vers une planète sans pollution : participation de l'Afrique à la troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement.
7. Autres questions relatives au développement durable en Afrique :
 - a) Changements climatiques;
 - b) Désertification;
 - c) Gouvernance des océans;
 - d) Commerce illicite des espèces sauvages;
 - e) Migration et sécurité de l'environnement;
 - f) Énergie;
 - g) Environnement et action de la jeunesse;
 - h) Exposés sur les textes issus des récentes conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm;
 - i) Le point sur les préparatifs de la deuxième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Bamako;
 - j) Le point sur les préparatifs de la quatorzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique;
 - k) Amendement de Kigali au Protocole de Montréal.

8. Séances de travail en groupe :
 - a) Investir dans des solutions environnementales novatrices;
 - b) Troisième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement;
 - c) Autres questions relatives au développement durable.
 9. Examen du projet de déclaration, des projets de décision et des principaux messages.
 10. Adoption du rapport du segment d'experts.
 11. Questions diverses.
 12. Clôture du segment d'experts.
-